



Avignon, le 25 avril 2022

MOTION DE BOYCOTT DU CDAS DU 25 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

En France, la question du pouvoir d'achat est devenue centrale pour une majorité de la population. L'inflation galopante met en difficulté de très nombreuses et nombreux salariés, retraités, précaires et jeunes de ce pays.

Ce ne sont pas les miettes données par le gouvernement, comme les chèques énergie, l'indemnité inflation, l'augmentation de 0,9% du SMIC, ou les quelques mesurette pour les fonctionnaires, qui vont résoudre les problèmes rencontrés par une grande part de la population.

Le 14 mars, le gouvernement a annoncé le dégel du point d'indice au début de l'été. Cette promesse électorale non chiffrée apparaît bien floue et n'engage pas à grand-chose. Nous attendons que l'augmentation soit substantielle, le pouvoir d'achat des fonctionnaires ayant été fortement mis à mal ces 20 dernières années.

Le quinquennat a été particulièrement violent et calamiteux pour la Fonction publique en général, et pour Bercy en particulier, ministère qui a largement payé le «quoiqu'il en coûte».

Menée de front avec celles contre les missions et les emplois, une attaque brutale est portée contre le fonctionnement et les fondements de l'Action sociale.

Alors que l'Action sociale est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels du MEFR, le Secrétariat général continue de détricoter et de détruire le réseau, et les prestations malgré l'opposition des représentants du personnel.

En matière d'Action sociale ministérielle, le bilan de ces 5 dernières années est catastrophique, avec un recul de celle-ci à tous les niveaux et le futur n'apparaît pas meilleur avec notamment:

- Création d'une véritable usine à gaz par la mise en place d'une fédération faïtière pour la gouvernance des opérateurs;
- La forte diminution des budgets;
- La destruction du réseau de proximité des délégations de l'Action sociale;
- La vente des résidences EAPAF et la fin programmée des activités de vacances-loisirs;
- l'abandon des personnels basculés dans l'interministérialité;
- un recours systématisé à des consultants extérieurs au détriment des compétences internes et des deniers de l'Action sociale;
- etc.

En matière de politique de soutien des actions locales, les Crédits d'actions locales stagnent alors que toutes les prestations augmentent. Dès lors, le champ d'action des délégations et des CDAS est réduit.

La volonté affichée pour 2022 par le Secrétariat Général est la mise en place d'un niveau régional d'organisation et de pilotage de l'action sociale. Le réseau territorial sera (de)structuré en unités régionales, composées des délégués et assistants actuellement en poste, qui seront animés par des responsables régionaux recrutés à cet effet. Cette restructuration soulève plusieurs inquiétudes.

En premier lieu, sur le maintien d'un niveau de proximité adapté aux situations locales.

En second lieu, sur le mode de recrutement qui a priori pourrait porter sur des fonctionnaires, mais aussi sur des contractuels.

L'action sociale doit rester au cœur des besoins des agents de l'État, titulaires ou non, en activité ou à la retraite, mais également rester au plus proche de tous.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents et aléas de la vie.

Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis et contribuer à améliorer les conditions de vie quotidienne des agents.

Ce n'est évidemment pas le choix de l'administration qui n'a de cesse depuis plusieurs années de la déstructurer, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir.

Ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, ce que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Dans une période de crise économique et sanitaire, marquée par la baisse du pouvoir d'achat, la dislocation des administrations du ministère, l'aggravation des conditions de travail et son lot de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, nous dénonçons la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère et nous exigeons que celle-ci demeure une priorité ministérielle.

L'action sociale est essentielle. Elle permet d'améliorer les conditions de vie de tous les agents, à toutes les périodes de leur existence. L'Action Sociale n'est ni un luxe, ni un confort. C'est une absolue nécessité. Pour nous, elle doit être préservée et renforcée.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous n'assisterons pas à cette instance en première convocation.

OUI à une action sociale de proximité,

OUI à une action sociale de qualité pour toutes et tous

OUI au maintien des délégations départementales,

NON à la réorganisation de l'Action sociale et sa régionalisation en cours